



## Votre conseil municipal vous informe

### **Beaucoup de nouveautés depuis notre dernière édition et plusieurs projets en cours**

#### **UNE CONFIRMATION D'EMPLOI ET UNE EMBAUCHE**

Lors du Conseil de septembre, madame Andréane Collard-Simard a été confirmée sur son poste de directrice générale de notre Municipalité. Elle a passé avec succès la période de probation de 6 mois. Le Conseil est heureux de pouvoir compter sur une ressource de ce calibre pour la gestion administrative de Saint-Pacôme.

À cette même séance, le Conseil a procédé à l'embauche d'une adjointe aux loisirs et aux communications. Madame Jasmine Carrier était la coordonnatrice du camp de jour 2020 et sa prestation et son attitude nous ont permis de lui offrir ce poste. Celui-ci était vacant depuis plusieurs mois. Bienvenue à Jasmine.

#### **TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL**

Le décret gouvernemental donne aux Municipalités, le choix de tenir les rencontres du Conseil devant public ou non. Lors du dernier conseil municipal du 5 octobre à la fin de cette rencontre, les Élus ont débattu sur la tenue avec public ou à huis clos. D'ailleurs, pour les séances sans public, ces séances seraient enregistrées sur vidéo et déposées sur la page Facebook de la Municipalité.

Malgré un débat où les positions étaient divisées, le Conseil a décidé, à la majorité, de tenir les prochaines rencontres du Conseil à huis clos sans la présence du public pour le moment. Ainsi, le Conseil municipal de Saint-Pacôme rejoint la position d'une grande majorité des conseils municipaux du Kamouraska.

Nous vous tiendrons informés lorsque cette condition changera.

#### **REPLACEMENT DES LUMINAIRES DE RUE DE LA MUNICIPALITÉ**

Le projet de remplacement des luminaires de rue annoncé dans le programme triennal d'immobilisation débutera dans quelques semaines. Les luminaires de rue consomment énormément d'énergie et leur remplacement par des luminaires au DEL permettra des économies d'électricité d'environ 15 000 \$ par année.

Le remplacement de nos luminaires coûtera environ 60 000 \$. L'entreprise Énergère retenue pour réaliser la gestion de ce projet prévoit les remplacements de tous les luminaires jaunes au sodium durant le mois de novembre prochain.

Une nouvelle lampe au DEL a été installée face au 38, rue Fortier. Si vous voulez voir à quoi ressemblera ce type de luminaire et de sa luminosité, c'est l'endroit tout indiqué pour une visite.

### **PAVAGE DE LA RUE PRUCHIÈRE**

La semaine dernière, l'entreprise Pavage Francoeur a réalisé le pavage entre le Club de golf et le nouveau champ de pratique du Club. Ce projet d'une valeur de 48 000 \$ a couvert 350 mètres de chaussée. Ce projet a été financé par le ministre Bonardel du ministère des Transports pour 10 000 \$, par une contribution de la ministre Marie-Ève Proulx pour 9 000 \$ et par la TECQ (Taxes sur l'Essence Canada-Québec) pour le solde soit 29 000 \$.

### **APPROVISIONNEMENT EN EAU POUR LE SECTEUR CHEMIN DU FRONTEAU**

La municipalité de Rivière-Ouelle a initié un projet pour offrir de l'eau à ses citoyens du chemin du Sud-de-la-Rivière et du Haut-de-la-Rivière. L'administration de Rivière-Ouelle nous a approchés pour valider notre intérêt afin d'approvisionner le Chemin du Fronteau situé sur notre territoire.

Une rencontre tenue en juillet dernier avec tous les propriétaires concernés de Rivière-Ouelle et de Saint-Pacôme a permis de présenter le projet et de recevoir leurs commentaires. Malgré un coût important d'environ 1 250 \$ par unité par année pendant 20 ans, qui s'ajoutera aux comptes de taxes de ces citoyens, l'ensemble de ceux-ci demeure en faveur du projet.

Le Conseil municipal de Saint-Pacôme a accepté de financer l'ingénierie et les professionnels pour la partie située sur notre territoire avec la subvention TECQ (Taxes sur l'Essence Canada-Québec). Ces frais s'élèvent à 15 000 \$. Pour la partie du Chemin du Fronteau seulement, le projet est estimé à 205 700 \$. Un projet d'emprunt payable par les citoyens de ce secteur sera préparé lorsque les plans et devis seront déposés. C'est un dossier à suivre !!

### **ACCÈS AU BUREAU MUNICIPAL**

Le bureau municipal demeure fermé au public, mais accessible sur réservation. Vous pouvez rencontrer le personnel de la Municipalité en prenant un rendez-vous au 418 852-2356 poste 0.

**13 OCTOBRE 2020**